



**CHANTAL
SOUCY**

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

☎ 450 773-0550
✉ chantalsoucy.ca



JOURNAL **MOBILES**

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

**COMMENT
ENVISAGEZ-VOUS 2022?**

**L'inflation
passe la barre des
5 % en janvier**

PAGE 13

PHOTO : WIKIMEDIA COMMONS



GIN
ÉRABLE

LIQUEUR
D'ÉRABLE



DES SPIRITUEUX CRÉÉS À PARTIR
DE CE QUI SE FAIT DE MIEUX AU QUÉBEC:
LE SIROP D'ÉRABLE!

NOUVEAU
AMARETTO SOUR
ÉRABLE



NOROI
DISTILLERIE
6600, BOUL. CHOQUETTE, SAINT-HYACINTHE



Le marché est en feu!!

Déjà 12 transactions complétées en 2022 et plusieurs autres à venir

Suivez ma page Facebook pour lire les témoignages de mes clients.

Des vendeurs qui ont bénéficié de mon expertise et de mon expérience pour retirer le maximum de la valeur de leur propriété tout en réduisant leur niveau de stress.

Des acheteurs qui ont été capables de mettre la main sur la maison de leurs rêves, malgré le marché extrêmement difficile, à l'aide de mes stratégies et réseaux de contacts.



ENGAGEZ LE COURTIER QUI VA DROIT AU BUT!



RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE



POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE EN TOUTE QUIÉTUDE.

PIERRE-LUC MANDEVILLE

TEL. : 450 278-1118 - 450 771-7707

pierreluc.mandeville@cgocable.ca

3100, AVENUE CUSSON, BUR. 101, SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 8N9



Que penser lorsque nous en sommes rendus au klaxon?

« Les gens exigent la liberté d'expression pour compenser la liberté de pensée qu'ils préfèrent éviter. »

– Soren Kierkegaard

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

ACTUALITÉS
PAGE 4

OPINION
PAGE 5

COMMUNAUTAIRE
PAGES 6 À 8

COVID-19
PAGE 9

SCÈNE
PAGE 10

ARTS VISUELS
PAGE 11

LIVRES
PAGE 12

ÉCONOMIE
PAGES 13-14

SPORTS
PAGE 15

Ma solution : le mandala

Le gouvernement du Québec a annoncé récemment qu'il investira plus d'un milliard de dollars sur cinq ans pour améliorer l'accès des Québécois à des services en santé mentale. Il était temps. Les deux années de pandémie ont frappé fort, si bien que la liste d'attente pour aller voir un psy s'établit actuellement à plus de 20 000 personnes. Quant à moi, je pense avoir trouvé « ma » solution pour maintenir l'équilibre : le mandala.

PAUL-HENRI FRENIERE

Je ne sais pas si vous connaissez, le mandala est une sorte de dessin circulaire qui ne représente rien de particulier et qui ne sert à rien. Mais ça fait tout de même le travail. Quand votre seule préoccupation est de ne pas dépasser la ligne en coloriant, admettons que ça libère l'esprit.

Pour d'autres, ce sera faire un casse-tête, tailler son bonsaï ou répéter un mantra durant 20 minutes. L'important, c'est d'occuper son esprit à autre chose que le variant Omicron ou ses futurs rejets, car il faudra apprendre à vivre avec le virus, paraît-il.

De brillants scientifiques ont nommé cette méthode de relaxation « l'engagement cognitif ». En gros, il s'agit de s'adonner à une activité plaisante qui requiert une attention totale et qui amène une perte de conscience de soi, si bien qu'on ne voit pas le temps passer. Les anglophones appellent ça le flow.

Évidemment, c'est le côté lumineux de la chose. Mais comme dans tout phénomène, il y a aussi le côté sombre.

Malheureusement, cet « engagement cognitif » peut s'appliquer à des occupations beaucoup plus nocives comme le jeu compulsif.

Durant la pandémie, les Québécois ont mis près de 61 millions de dollars dans les jeux en ligne de

Loto-Québec au cours des six premiers mois de 2020, nous révélait le magazine L'Actualité. C'est quatre fois plus que pendant la même période de l'année précédente. Quant au casino en ligne, ses revenus ont bondi de 132 % durant ce même temps pour atteindre une somme record frôlant les 106 millions de dollars. Et c'est sans compter les casinos indépendants qui nous bombardent de publicités.

Pendant ce temps, il y a ceux qui ont profité de cette même pandémie pour amasser des fortunes. Les 10 hommes les plus riches du monde ont doublé leurs gains depuis le début de la pandémie tandis que les revenus de 99 % de l'humanité ont fondu, d'après un rapport d'Oxfam.

La fortune cumulée de 5 000 milliards de dollars de ces multimilliardaires a connu « sa plus forte augmentation jamais enregistrée », pour atteindre son niveau le plus élevé à 13 800 milliards.

Une taxe exceptionnelle sur les revenus provenant de la pandémie de ces 10 ultrariches permettrait

de produire assez de vaccins pour le monde entier, de fournir une protection sociale et médicale universelle et de financer la lutte aux changements climatiques, affirme Oxfam.

Et l'organisme en rajoute en révélant que « les banques centrales ont injecté des milliers de milliards de dollars dans les marchés financiers pour sauver l'économie dont beaucoup ont fini dans les poches de ces multimilliardaires ».

Tiens, tiens, je crois que je vais retourner colorier mon mandala... »

BORIS



Journalistes-Collaborateurs

Paul-Henri Frenière, Alexandre D'Astous, Roger Lafrance, Anne-Marie Aubin, Carl Vaillancourt, Pierre Béland, Boris.

Comité de rédaction

Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Pierre Béland.

Direction et publicité

Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme

Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration

Sophie Brodeur, présidente, Anne-Marie Aubin, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Alyson Côté, administratrice.

Les grandes lignes

Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com

Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à redaction@journalmobiles.com

JOURNAL
MOBILES

média communautaire maskoutain

450 501-8790 www.journalmobiles.com

1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6

Tirage : 32 500 exemplaires

Distribution par Postes Canada

et présentoirs

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale

du Québec 1157494

ISSN : 2292-3551

Culture
et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Des inquiétudes à propos du projet de transbordement de gaz propane à Upton

L'inquiétude est palpable face au projet du Groupe Suroît et de Distribution Upton qui souhaite exploiter un site de stockage et de transbordement de gaz propane à l'entrée nord de la municipalité d'Upton.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Un mouvement citoyen a été formé en décembre dernier afin de donner une voix à tous ceux qui s'inquiètent. « Plusieurs personnes ont entendu parler de ce projet pour la première fois lors de la dernière campagne électorale municipale. Nous sommes allés à la séance du conseil de décembre où nous avons fait part de nos inquiétudes. En janvier, nous avons envoyé des questions au conseil qui se tenait à huis clos en raison des mesures sanitaires. Nous allons continuer de les talonner. Nous aimerions que la Ville prenne position dans ce dossier. C'est la seule partie qu'on n'entend pas publiquement », indique Nicolanne Sabourin, porte-parole du mouvement citoyen « Upton sans flamme ».

Le mouvement est formé de neuf personnes impliquées directement et d'une centaine de partisans. « Nous avons produit et distribué un dépliant afin d'informer la population d'Upton. D'autres actions sont à venir. Nous voulons consulter les agriculteurs afin de valider de l'existence ou non d'un besoin de stockage de propane dans le coin. Nous avons discuté une bonne heure mardi (8 février) avec le promoteur. Le canal de discussion est ouvert. Notre plus grande

inquiétude est à propos de l'emplacement à proximité des résidences », précise Mme Sabourin.

Le député bloquiste s'implique

Le projet inquiète également le député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay. « Je ne suis pas contre le projet, mais j'ai de grandes inquiétudes sur plusieurs aspects. Comme je n'ai pas eu de réponse via la Loi d'accès à l'information, j'ai envoyé mes questions au feuilletton à la Chambre des communes. Ils ont l'obligation légale de me répondre dans un délai de 45 jours. Nous saurons donc prochainement si les compagnies ont obtenu les approbations ministérielles et les certificats nécessaires, ainsi que certains détails concernant le tracé des chemins de fer qui restent nébuleux pour le moment », explique le député.

Emplacement problématique

Le député estime que l'emplacement visé par les deux entreprises pour construire ces chemins de fer est problématique au niveau de la sécurité et potentiellement au niveau de l'environnement. « Les voies ferrées seraient construites sur des terres agricoles en bordure de la rivière Noire, où il y a des mentions historiques d'espèces à

statut particulier, s'inquiète l' élu. La proximité avec les résidents du village ferait d'un éventuel accident une véritable tragédie. L'école de la Croisée se trouve à peine à 1,25 km du site potentiel. Personne ne veut revivre un deuxième Lac-Mégantic. »

Deux ministres interpellés

Simon-Pierre Savard-Tremblay a aussi fait parvenir une lettre au ministre des Transports, Omar Alghabra, au ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, ainsi qu'à leurs secrétaires parlementaires respectifs, pour les informer de l'inquiétude de la population face au projet et les inciter à être très attentifs vis-à-vis de ce terminal intermodal de 240 wagons-citernes et de 11 réservoirs contenant chacun 90 000 gallons US de gaz propane.

« J'ai été surpris de recevoir une réponse du ministère des Transports dès le lendemain. J'aurai une rencontre très prochainement avec le ministre pour lui faire part des inquiétudes de la population. Il y a beaucoup d'inconnus dans ce projet. Le promoteur ne sort pas beaucoup sur la place publique, ce qui contribue à accentuer les inquiétudes », poursuit M. Savard-Tremblay.

Le promoteur se fait rassurant

Le PDG du Groupe Suroît, Marquis Grégoire Jr, se fait rassurant. « Il n'y a absolument rien de comparable entre notre projet

et la situation de Lac-Mégantic. Nos distances sont beaucoup plus courtes et nos réservoirs de propane seront ensevelis. Nous aurons le projet le plus sécuritaire au Canada. Nous sommes toujours en attente de certaines études de nos experts qui ont pris du retard en raison de la pandémie. Dès que nous aurons tout en main, nous irons présenter le projet au conseil municipal d'Upton et à la population et nous voulons aussi rencontrer le groupe d'opposants pour les sécuriser. Il y a beaucoup de désinformation dans ce dossier et le retard amplifie le tout. Nous n'avons rien à cacher. Nous attendons simplement d'avoir tout en main pour présenter le projet », commente-t-il.

Un conseiller municipal prudent

Le conseiller municipal Mathieu Beaudry demeure prudent dans ce dossier. Il a déclaré publiquement qu'il fallait encadrer le tout et s'assurer que ça soit le plus sécuritaire possible. Nos demandes d'entrevues auprès du maire d'Upton, Robert Leclerc, sont demeurées sans réponse.

Rappelons qu'en 2010, une fuite de propane sur le site de Distribution Upton, au cœur de la municipalité, avait forcé l'évacuation des résidents. En mars 2021, une décision de la Régie du bâtiment du Québec a forcé l'entreprise à cesser l'exploitation de son centre de transvasement de propane pour des raisons de sécurité. ☞

Maxime Beaugrand et Nicolanne Sabourin, porte-paroles du mouvement citoyen « Upton sans flamme ».



LETTRE OUVERTE

Transparence municipale : plus ça change plus c'est pareil, ou quat' trente sous pour une piasse...

UN CADEAU DE NOËL EMBALLÉ D'OPACITÉ

D rôle de cadeau de Noël offert à l'unanimité par le conseil municipal aux citoyens maskoutains le 20 décembre dernier : une mécanique ouvrant plus large encore le recours à des ententes secrètes entre le secteur privé et la Ville, négociées et entérinées en toute confidentialité, en esquivant le passage, normalement obligé, d'une résolution au conseil municipal et donc soumise à l'œil public des citoyens et des médias.

Auparavant, l'administration précédente y allait à la pièce lorsque venait le temps de s'éloigner de la transparence; une entente secrète pour le Centre de congrès et puis une autre pour Exceldor. L'administration actuelle a choisi de pouvoir procéder plus rondement : le maire et le directeur général pourront signer toute entente permettant d'utiliser l'argent des contribuables pour aider financièrement une entreprise privée jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Certes, la résolution adoptée mentionne que les conseillers doivent eux aussi dire oui aux ententes secrètes. Si l'on se fie à la feuille de route de dissidence politique publique et de décisions renversées de la part des conseillers plus que mince, ce que directeur général et maire voudront, contribuables paieront. Les contribuables seront aussi les derniers mis au courant, en aval de projets qui ont des impacts sur une foule de sujets qui les concernent comme citoyens : urbanisme, développement immobilier, espaces verts, circulation routière et qualité de vie, pour ne nommer que ceux-là.

Un conseil municipal n'est ni un club privé ni une assemblée d'actionnaires

On ne gouverne pas une ville comme on gère une entreprise privée. Une municipalité n'est pas une assemblée d'actionnaires, ni un club privé où une poignée de personnes décide en catimini de choix qui auront une incidence sur le milieu de vie des gens. La démocratie, peu importe son palier, a ses exigences et obligations : transparence, nature publique des décisions, reddition de comptes. Force est de constater que M. Beauregard appuie et reproduit la manière de faire éprouvée à l'Hôtel de Ville où l'on préfère la confidentialité et les portes closes. Il n'y a rien de rassurant pour la santé de notre démocratie de proximité à lire dans les pages d'une édition précédente du Courrier que des juristes spécialisés en droit municipal se questionnent sur le mode de fonctionnement décisionnel et la valeur d'un éventuel accord donné par les conseillers dans le cadre de ces ententes secrètes.

Des promesses électorales bien vite oubliées

Minimalement, M. Beauregard se doit d'éclaircir les zones d'ombre soulevées, lui qui avait pourtant écrit dans son feuillet électoral qu'une de ses « priorités essentielles » était : « [d'] améliorer la communication avec les citoyens et les médias en faisant preuve d'ouverture et de transparence ». Cependant, il serait beaucoup plus avisé de carrément laisser tomber la pratique des ententes secrètes pour mieux respecter ses promesses électorales. Dans la même veine, il sera très intéressant de voir si le maire Beauregard passera de la parole aux actes dans les mois qui viennent, lui qui avait repris l'un des engagements de Saint-Hyacinthe unie en campagne sur plus d'une tribune, soit celui de limiter les huis clos lors des séances plénières du conseil municipal pour favoriser la transparence. À voir la trajectoire choisie jusqu'ici, le scepticisme est de mise.

Pendant ce temps à Granby

Alors qu'à Saint-Hyacinthe nos élus municipaux actuels solidifient la culture du secret pour gouverner la ville, Granby fait autrement : depuis 2021, la municipalité est devenue une des premières au Québec à obtenir la certification ISO 37 001, qui privilégie un changement de culture dans l'administration municipale et qui vise à prévenir la corruption, en mettant de l'avant des normes d'intégrité, de conformité et de transparence au sein de l'appareil municipal. Difficile d'imaginer une mécanique d'ententes secrètes sans résolution pour une ville située à quelques kilomètres de la nôtre, gouvernée différemment. Saint-Hyacinthe unie continuera de plaider pour l'adoption de cette norme chez nous, qui promeut des pratiques exemplaires en matière de gouvernance.

La transparence : loin de dénuder le municipal

« La transparence ne veut pas dire se mettre à nu », dixit André Beauregard. En revanche, la transparence est un principe démocratique essentiel qui ne saurait être réduit à un vêtement d'apparat qu'on sort une fois aux quatre ans dans lequel on se drape pour se donner belle apparence. À peine trois mois après les élections, c'est quat' trente sous pour une piasse comme dit l'adage populaire. Certes, le nouveau maire s'inscrit dans la continuité : la continuité dans l'opacité. Plutôt qu'un cadeau enveloppé de secrets, les Maskoutains seraient mieux servis par une résolution de transparence pour la nouvelle année. ☹

Marijo Demers
Cheffe de Saint-Hyacinthe unie

Vous avez des symptômes de la COVID-19 ?



Isolez-vous



et faites

**un test rapide
à la maison.**

Pour en savoir plus

Québec.ca/isolement

**On continue
de se protéger.**

**Votre
gouvernement**

Québec

AUBERGE DU CŒUR LE BALUCHON

Un cri du cœur parce que chaque jeune compte

L'Auberge du Cœur Le Baluchon de Saint-Hyacinthe et le Regroupement des Auberges du Cœur du Québec sonnent l'alarme et rappellent au gouvernement qu'il y a urgence d'agir pour des milliers de jeunes, car les problématiques se sont considérablement alourdies et complexifiées depuis le début de la pandémie.

ALEXANDRE D'ASTOUS

L'Auberge du Cœur Le Baluchon est une maison d'hébergement communautaire qui accueille des jeunes âgés de 12 à 23 ans en difficulté, sans-abri ou à risque de le devenir. L'établissement peut accueillir 9 jeunes de 12 à 17 ans et 15 jeunes de 16 à 23 ans. L'équipe d'intervention utilise une multitude de leviers d'intervention (intervention de groupe, intervention individuelle, intervention familiale, post-hébergement et tous les moments informels de la vie au quotidien) pour que les jeunes soient davantage autonomes et qu'ils adoptent des comportements responsables.

« Le plus grand défi pour une ressource d'hébergement 24/7 présentement n'est pas d'accueillir et d'apporter son aide aux jeunes, c'est là le fondement de notre mission. Le roulement de personnel vient créer de l'instabilité en fragilisant la ressource en plus

d'avoir un impact négatif notamment sur les anciens résidents. La rareté de la main-d'œuvre qualifiée et formée, la précarité de certains postes et les postes vacants mettent une pression accrue sur l'équipe en place qui possède déjà une charge de travail considérable », commente la directrice de l'Auberge du Cœur Le Baluchon, Suzanne Demers.

Non compétitif dans un marché de plein emploi

Selon la directrice, les difficultés de rétention continuent de s'accroître en raison de l'incapacité d'être un employeur compétitif dans un marché de plein emploi. « Sans équipe d'intervention, il n'y a pas d'hébergement, ni d'activités de prévention, ni d'ateliers de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté, donc un déficit d'opportunités offertes aux jeunes pour qu'ils développent leur autonomie et apprennent à faire des choix plus éclairés. Un financement adéquat et récurrent à la mission doit nous permettre

Depuis 1989, le Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté (RMUTA) défend les droits et fait la promotion des intérêts des utilisateurs à l'égard du transport adapté. Nos services sont gratuits.

Pour utiliser le transport adapté, une personne sera reconnue admissible si elle répond aux deux critères suivants :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales;
- Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté. Pour répondre à ce critère, le requérant devra avoir l'une des incapacités suivantes :
- incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
- incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou d'en descendre une sans appui;
- incapacité à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun;
- incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
- incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle (cette incapacité doit être associée à une autre incapacité pour que la personne soit reconnue admissible);
- incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

Une des particularités du transport adapté est son service « porte-à-porte ». La prise en charge débute à la porte du point d'origine et se termine à la porte du lieu de destination. Cela signifie que le chauffeur doit assister l'usager tout au long de son déplacement, que ce soit en lui tenant le bras ou en poussant le fauteuil roulant si la situation est requise.

Le formulaire d'admission est disponible sur notre site www.rmuta.org (onglet Documentations) ou en nous téléphonant au 450 771-7723



RMUTA
www.rmuta.org

© KÉROUL



L'Auberge du Cœur Le Baluchon.

La directrice de l'Auberge du Cœur Le Baluchon, Suzanne Demers.



PHOTOS : COURTOISIE

d'offrir une rémunération et des conditions de travail décentes », précise Mme Demers.

Un besoin pour les jeunes

« C'est ma sœur qui m'a convaincu de rentrer aux appartements supervisés du Baluchon. Ce fut la meilleure décision de ma vie. Depuis huit mois, je me vois aller et je suis fier de moi. Tout le monde est gentil avec moi et j'aime pouvoir discuter avec les inters et les autres jeunes. Le Balu, c'est cool, quand tu mets les efforts à la bonne place, ça avance très vite », affirme un ancien résident.

« Quand je suis arrivé, j'étais une chenille avec un boulet, l'Auberge a été mon cocon et je suis reparti papillon », explique un autre ancien résident.

Les impacts de la pandémie

Mme Demers touche du bois, car il n'y a eu aucun cas de COVID-19 dans les logements. « Les consignes sont claires pour les jeunes. Par contre, nous avons dû fermer trois de nos neuf places pour les 12-17 ans pour être en mesure d'isoler un résident advenant un cas positif. Avec la crise du logement qui prévaut à Saint-Hyacinthe, ce n'est pas évident

pour un jeune quittant le centre jeunesse de se trouver un logement. Les demandes sont en croissance. Nous accueillons des jeunes pour un séjour de six mois renouvelable un maximum de trois fois. Nous faisons aussi un suivi post-hébergement. Tout cela avec une petite équipe de sept personnes à temps plein et quatre à temps partiel. Nous aurions besoin de trois intervenants supplémentaires et d'une adjointe administrative. »

Des demandes pour le prochain budget provincial

En prévision du dépôt du prochain budget provincial, un haussement du financement des Auberges du cœur de 25 M\$ est réclamé afin qu'elles puissent réaliser pleinement leur mission d'accompagner adéquatement les jeunes fréquentant les ressources en hébergement. Pour Le Baluchon, la demande est de 826 000 \$ supplémentaires pour l'année 2022-23.

Les impacts du sous-financement et de la pénurie de main-d'œuvre sont alarmants : taux de roulement élevé, épuisement professionnel, congés de maladie, personnel insuffisant, etc. ☹

S.A Reloge : une aide jugée nécessaire par les acteurs du milieu

La pénurie de logements dans la région maskoutaine a créé des maux de tête aux différents acteurs de la région, mais voilà que l'organisme communautaire Logemen'mêle entend offrir un nouveau service d'aide à la recherche de logement sur le territoire. Une aide qui est accueillie à bras ouverts par les acteurs maskoutains.

CARL VAILLANCOURT

« Avec le contexte de pénurie de logements à Saint-Hyacinthe, nous voulions offrir les outils nécessaires aux familles et aux membres de la communauté pour les aider dans leur recherche de logement en pouvant compter sur différents services », a fait savoir la chargée de projet du service d'aide à la recherche de logement S.A Reloge de l'organisme Logemen'mêle, Julie Lanthier.

Lors de la présentation du projet à une vingtaine de partenaires du milieu maskoutain, la chargée de projet a pris le temps d'expliquer les rouages de ce nouveau programme d'aide à la recherche de logement. Les résidents maskoutains qui cogneront à la porte de l'organisme auront accès à un ordinateur en plus de pouvoir compter sur le soutien du personnel présent sur place. Chaque visiteur pourra obtenir un plan d'action personnalisé qui lui permettra de trouver un logement selon ses besoins spécifiques.

Avec un marché immobilier où le taux d'inoccupation se situe à 0,2 %, trouver un logement abordable peut s'avérer difficile en temps normal. Avec la pandémie causée par la COVID-19 et la hausse importante de la valeur des logements, plusieurs familles se retrouvent dans une situation bien loin d'être optimale.

« C'est loin d'être évident quand on considère le contexte immobilier dans lequel on se trouve à Saint-Hyacinthe. Certaines familles doivent réserver une part importante de leurs revenus familiaux pour se loger, ça vient créer de la précarité », a expliqué Pierre-Alexandre Voynaud-Nadeau, intervenant en défense des droits au sein du comité Logemen'mêle.

Des partenaires indispensables

Dans sa présentation du 25 janvier, Julie Lanthier n'a pas manqué de mentionner à plusieurs occasions que le projet n'aurait pas été possible sans la participation de plusieurs partenaires qui se veulent indis-

pensables à la réalisation du projet S.A Reloge.

Parmi ces partenaires essentiels, l'Association coopérative d'économie familiale de la Montérégie-Est s'est portée volontaire pour aider les personnes faisant appel au service d'aide à la recherche de logement à structurer leur budget. Pour Roger Lafrance, directeur de l'ACEF Montérégie-Est, cela faisait partie de sa mission comme coopérative d'économie familiale.

« Au fil des ans, nous avons développé une expertise dans ce domaine pour venir donner des réponses aux familles ou plus souvent, aux aînés, sur leur capacité financière. Il y a plusieurs questions qui doivent se poser, on vient les accompagner dans ce processus pour mieux les aiguiller », a fait savoir Roger Lafrance lors de la présentation.

En plus de l'ACEF, plusieurs partenaires institutionnels, dont la Ville de Saint-Hyacinthe, devront jouer un rôle afin de faciliter l'accessibilité au logement social et abordable. En 2021, la Ville de Saint-Hyacinthe a augmenté son budget réservé à la construction de logements sociaux fixé habituellement à 600 000 \$ annuellement. Les acteurs du milieu communautaire ont lancé un cri du cœur au représentant de la Ville de Saint-Hyacinthe présent sur la nécessité d'investir davantage dans la construction de logements sociaux.

Jeannot Caron, conseiller municipal du district Cascades, situé principalement au centre-ville de Saint-Hyacinthe, s'est dit sensible à la question du logement social dans son secteur, mais aussi à l'échelle de la Ville de Saint-Hyacinthe.

« Certains présents aujourd'hui me connaissent et savent à quel point je peux être fatigant quand j'ai quelque chose en tête. Je peux vous assurer que je sensibilise sur une base régulière mes collègues du conseil municipal pour ajouter du logement social à Saint-Hyacinthe », a-t-il fait savoir.



La chargée de projet du service d'aide à la recherche de logement S.A Reloge de l'organisme Logemen'mêle, Julie Lanthier.



Pierre-Alexandre Voynaud-Nadeau, intervenant en défense des droits au sein du comité Logemen'mêle.

Ce dernier a même pris le temps de partager son expérience comme propriétaire d'immeubles locatifs au centre-ville de Saint-Hyacinthe. Certains coûts fixes ont augmenté de façon importante depuis quelques années, ce qui a eu un effet significatif sur le prix des loyers dans le secteur.

« En 2013, je payais environ 9 000 \$ pour ma police d'assurance pour mon bâtiment où se trouvent Les Trouvailles de l'Abbé Leclerc. Cette année, la facture s'élève à 18 000 \$. Avec les nombreux incendies qui ont fait rage au centre-ville ces dernières années, les assureurs ont ajusté le prix en conséquence », a-t-il expliqué.

Un déficit à combler rapidement

Selon les dernières données recueillies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement du Canada (SCHL), la Ville de Saint-Hyacinthe doit combler un déficit de 1 000 logements pour arriver au fameux taux équilibré de 3 % d'inoccupation. C'est ce qu'a expliqué l'intervenant en défense des droits des locataires au comité Logemen'mêle, Pierre-Alexandre Voynaud-Nadeau, lors de la présentation.

De son propre aveu, la densification devra être privilégiée en respect du plan particulier d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Il faudra que les promoteurs immobiliers multiplient les logements pour les constructions à venir afin de combler le déficit actuel. Selon les projections, le déficit risque de demeurer stable d'ici 2025.

Pour les employeurs de la région, cela représente un problème majeur. Plusieurs entrepreneurs sont confrontés à un problème de pénurie de main-d'œuvre malgré des conditions de travail avantageuses en raison de l'incapacité des nouveaux arrivants de trouver un logement répondant à leurs besoins spécifiques.

« C'est un enjeu important pour les entreprises d'ici. La desserte en transport en commun est aussi un enjeu, puisque certains nouveaux arrivants n'ont pas accès à une voiture pour aller au travail », a expliqué l'agente à la régionalisation et à l'immigration au sein de Technopole Saint-Hyacinthe, Karen M'Bandaman.

Depuis le début du mois de décembre, des interventions ciblées ont été réalisées selon la nouvelle formule du programme S.A Reloge. Selon les dires de la chargée du projet, la satisfaction des membres est au rendez-vous. Les ressources offertes sont utilisées et une vaste campagne de médiatisation aura lieu dans les prochains jours afin de faire connaître le service aux Maskoutains. ☎

VOUS VIVEZ DES SITUATIONS PARTICULIÈRES, NOUS AVONS DES SOLUTIONS NOVATRICES. FAITES COMME EUX!

Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

MOBILES

Nancy Beauregard propriétaire, des Moulins La Fayette St-Hyacinthe

Pour l'ouverture de ma boulangerie, on m'avait référé les services de Guillaume du Journal Mobiles. Sa stratégie m'a permis de surpasser mes objectifs de vente et c'est la seule publicité que j'ai faite. À mon tour, je vous suggère fortement d'utiliser ses services.



75 MILLIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Les organismes communautaires autonomes en santé mentale saluent l'annonce de Québec

Après plusieurs années à multiplier les représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir une aide financière substantielle dédiée au soutien de leur mission, les organismes communautaires autonomes de la région semblent avoir vu leur souhait être exaucé en partie par le gouvernement de François Legault le 25 janvier dernier, alors que le ministre délégué Lionel Carmant a annoncé une enveloppe budgétaire supplémentaire de 75 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

CARL VAILLANCOURT

Cette enveloppe budgétaire annuelle de 15 millions de dollars prévue dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 ne réglera pas tous les problèmes présents au Québec, mais il s'agit d'une bonne nouvelle en soi pour la Maison alternative de développement humain (MADH).

« C'est un pas dans la bonne direction, mais nous demeurons prudentes pour l'instant, puisqu'il faudra savoir comment les crédits prévus par Québec seront distribués. Les organismes communautaires autonomes demandent une aide financière pour soutenir la mission depuis plusieurs années »,

a expliqué la cogestionnaire de la Maison alternative de développement humain, Françoise Pelletier.

La prochaine année s'annonçait déjà prometteuse avec l'acquisition d'un nouveau bâtiment situé sur la rue Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe en septembre dernier au coût de 650 000 \$.

Bien que l'équipe de MADH soit toujours en attente de l'obtention des autorisations municipales pour effectuer les travaux nécessaires afin d'assurer l'aménagement de sa clientèle, une aide financière supplémentaire en 2022 viendrait à point pour embaucher des ressources pour assurer la qualité du service aux membres.

« C'est le défi constant dans notre milieu. En 22 ans d'expérience dans le milieu communautaire, il y a du rattrapage à faire. On apprend rapidement à faire beaucoup avec peu, mais cette aide financière permettra peut-être d'offrir de meilleures conditions de travail et favoriser ainsi la rétention du personnel », a renchéri Françoise Pelletier.

Même son de cloche du côté de son homologue du Trait d'Union Montérégien, un organisme communautaire qui offre un service de parrainage en santé mentale afin de briser l'isolement social des personnes vivant avec une détresse émotionnelle. Sa coordonnatrice, Sylvie Tétreault, s'est réjouie de l'annonce d'une aide financière dédiée à la mission.

« Nous ne savons toujours pas comment les fonds seront distribués par Québec, mais c'est une bonne chose que ces sommes soient récurrentes. Il s'agissait d'une demande faite par les organismes communautaires autonomes depuis plusieurs années », a fait savoir celle qui travaille depuis 23 ans comme coordonnatrice de l'organisme maskoutain.

L'une des critiques formulées à l'endroit des gouvernements des dernières années aurait été entendue par l'équipe du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant. Par le passé, l'aide financière octroyée par Québec était réservée à des projets spécifiques, ce qui irritait les dirigeants des organismes communautaires.

« Les organismes souffraient déjà d'un sous-financement chronique depuis plusieurs années avec l'austérité des dernières années, a rappelé la coordonnatrice du Trait d'Union Montérégien, Sylvie Tétreault. Ce que nous avons besoin, c'était une aide financière supplémentaire pour soutenir notre mission. »

Le Trait d'Union Montérégien recherche actuellement des bénévoles qui seraient prêts à adhérer au programme de parrainage. Ceux-ci seraient appelés à communiquer et à

faire des activités avec des personnes isolées socialement sur le territoire maskoutain.

Une crise sanitaire qui donne des maux de tête

Depuis le début de la pandémie liée à la COVID-19 en mars 2020, le nombre de personnes vivant avec une détresse émotionnelle, notamment l'anxiété, l'isolement social et la dépression, a tout simplement explosé.

La charge de travail des organismes communautaires autonomes comme la Maison alternative de développement humain et le Trait d'Union Montérégien n'a fait qu'augmenter au fil des mois. La demande grandissante oblige le personnel à travailler de longues heures et à faire preuve de créativité pour répondre aux besoins de leurs membres.

« Avec le contexte sanitaire, le nombre de personnes isolées socialement qui vivent avec une détresse psychologique est vraiment plus important. La demande pour nos services est en hausse », a expliqué Sylvie Tétreault.

Le constat est partagé du côté de la cogestionnaire de MADH. Selon elle, la pandémie se veut également une crise auprès des individus qui se trouvent dans une situation précaire. Il existe plusieurs autres enjeux reliés qui ne facilitent pas le travail non plus. En tête de liste, la crise du logement en sol maskoutain ajoute une pression additionnelle sur les épaules des moins nantis, créant une situation anxiogène pour ces personnes.

« Avec un taux de vacances qui se situe à 0,2 % à Saint-Hyacinthe selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ça devient difficile pour les personnes dans une situation précaire de trouver un logement abordable », a fait valoir Françoise Pelletier, faisant référence à la pénurie de logements sociaux et abordables sur le territoire de Saint-Hyacinthe. ☺



PHOTO : NELSON DION

Sylvie Tétreault, coordonnatrice de l'organisme le Trait d'Union Montérégien.

ANIMO
etc



**VOUS AIMEZ LE PLEIN AIR,
VOTRE CHIEN AUSSI!**

Faites comme Bijou et équipez-vous d'un harnais de conception québécoise **LE CHIEN BLANC**.

Votre meilleur ami mérite le meilleur!
Profitez-en au maximum et venez
vous équiper chez Animo Etc
de Saint-Hyacinthe.



5259, BOULEVARD LAURIER OUEST, ST-HYACINTHE - SECTEUR DOUVILLE - 450 768-7728

SITUATION SOUS CONTRÔLE

Un plan de déconfinement graduel jusqu'au 14 mars

La situation est sous contrôle dans les écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe depuis le retour en classe en présentiel le 17 janvier.

ALEXANDRE D'ASTOUS

En date du 8 février, 294 (2,15 %) élèves étaient absents en raison d'un autotest positif à la COVID-19 et 355 (2,60 %) élèves étaient absents pour des symptômes de COVID-19 ou un isolement préventif dû à un contact à risque élevé avec une personne atteinte de la COVID-19.

Il s'agit d'une amélioration, puisque le mardi 1er février, 441 (3,23 %) élèves étaient absents en raison d'un autotest positif à la COVID-19 et 560 (4,10 %) élèves étaient absents pour des symptômes de COVID-19 ou un isolement préventif dû à un contact à risque élevé avec une personne atteinte de la COVID-19.

Pas de fermeture de classe

Selon la régisseuse aux communications à la direction générale du Centre de services scolaire, Esther Charrette, aucune classe n'a été fermée, mais certains groupes ont basculé temporairement en enseignement à distance. Ceux-ci sont tous revenus en présentiel.

Les 27 et 28 janvier, de l'enseignement à distance a été offert à une classe de l'école Assomption étant donné le pourcentage d'élèves absents pour une raison relative à la COVID-19. L'école Raymond a aussi basculé

en enseignement à distance du 2 au 4 février puisque quelques membres du personnel ont dû se placer en isolement.

« Le ministère de l'Éducation indique que si au moins 60 % des élèves d'une classe sont tenus de suivre les consignes d'isolement établies par une autorité de santé publique en raison de la COVID-19, il est prévu que ce groupe puisse passer en enseignement à distance. Actuellement (9 février), aucune classe n'est en enseignement à distance », indique Mme Charrette.

« Malgré les défis engendrés par la situation actuelle, nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une équipe engagée. Les membres du personnel n'hésitent pas à s'entraider et à collaborer, pour le plus grand bien des élèves. Nous remercions aussi les familles, qui font preuve de beaucoup de compréhension et de collaboration », commente le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, Jean-Pierre Bédard.

Décès et hospitalisations en baisse

La direction de santé publique de la Montérégie rapporte une baisse des hospitalisations liées à la COVID-19 depuis trois semaines et une baisse des décès depuis la fin janvier. L'âge

moyen des personnes décédées est de 82,6 ans. Depuis le début de la pandémie, la Montérégie déplore 1 959 décès, dont 221 dans la MRC des Maskoutains. Le taux de vaccination de la population générale était de 86,7 % le 6 février, et de 45,7 % en ce qui concerne la dose de rappel (3^e dose).

Déconfinement en cours

Le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé un plan de déconfinement graduel qui a débuté le 12 février et qui se poursuivra jusqu'au 14 mars.

Reclamés par de nombreuses organisations depuis quelques semaines, les compétitions sportives et tournois regroupant plusieurs athlètes au même endroit seront permis à compter du 28 février. Les matchs ont pu commencer deux semaines plus tôt, le 14 février.

À compter du 21 février, les salles de spectacles vont demeurer à 50 % de capacité, mais sans la limite de 500 spectateurs. Le 28 février, le télétravail ne sera plus obligatoire. Les bars et les casinos pourront ouvrir le 28 février, mais sans danse ni karaoké. Les salles de spectacles pourront opérer à 100 % sauf le Centre Bell et le Centre Vidéotron. La phase finale de déconfinement est prévue le 14 mars avec les grandes salles à 100 % de capacité, la danse et le karaoké.

Vaccination sans rendez-vous

Il est maintenant possible de se faire vacciner contre la COVID-19 sans prendre rendez-vous dans plusieurs municipalités de la région de la Montérégie-Est. « Les personnes de 12 ans et plus qui souhaitent recevoir leur première ou deuxième dose ou celles de 18 ans et plus qui sont admissibles à la dose de rappel pourront se rendre dans certains de nos centres de vaccination, sans avoir réservé de plage horaire au préalable, jusqu'à épuisement des doses. Aussi, afin de rendre accessible la vaccination à toutes nos clientèles, quatre cliniques éphémères seront ouvertes les fins de semaine dans les villes de Boucherville, Longueuil, Varennes et Saint-Hyacinthe », précise la conseillère en communication au CISSS de la Montérégie-Est, Marianne Paquette. 

Pour connaître l'horaire, les adresses ainsi que les heures d'ouverture des sites ciblés, visitez la section Vaccination sans rendez-vous du site <https://www.santemonteregie.qc.ca/vaccination-contre-la-covid-19-en-monteregie>.

Les gens qui préfèrent toutefois prendre rendez-vous peuvent toujours le faire sur le portail Clic Santé ou en composant le 1 877 644-4545.



Le cactus

FLEURI

100% 

Le plus grand producteur de cactus et de plantes grasses au Québec et même plus!

Découvrez un environnement paradisiaque à 15 minutes de chez vous

cactusfleuri.ca • 450 795-3383
 1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine
 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h

Venez échanger avec nos experts et découvrir une production de plus de 300 000 plantes par année!



SATISFACTION GARANTIE

Privilège échange 10 jours
(ou 1000 km)



VÉHICULE
D'OCCASION
CERTIFIÉ SUBARU

www.subarusthyacinte.com



SUBARU
SAINT-HYACINTE

2855 Rue Picard, Saint-Hyacinthe

SORTIE **130** DE L'AUTOROUTE

450 773-5262 - 1 866 773-5263



GALA LES OLIVIERS 2022

Le Centre des arts Juliette-Lassonde en nomination dans la catégorie : Diffuseur de spectacles de l'année

Le dynamisme de notre salle de spectacles maskoutaine se fait sentir dans l'industrie du spectacle ! En effet, après avoir été nommé Équipe de diffusion de spectacles au dernier gala de l'ADISQ, le Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe récolte une troisième nomination dans la catégorie Diffuseur de spectacles de l'année au Gala Les Olivier.

L'équipe se réjouit de cette nouvelle nomination : « Dans la dernière année, nous avons travaillé d'arrache-pied, en collaboration avec tous les acteurs du milieu, afin de pouvoir présenter les spectacles planifiés et de permettre aux artistes de retrouver leur public. Après avoir remporté le prix Équipe de diffusion de spectacles à l'ADISQ, cette nouvelle nomination nous prouve que notre travail est apprécié dans le milieu de l'humour. Il va sans dire que cela nous motive pour la réouverture ! », mentionne Jean-Sylvain Bourdelais, directeur général et artistique du Centre des arts Juliette-Lassonde.

Les autres candidats en lice pour le prix Diffuseur de spectacles de l'année sont : Cor-

poration du Théâtre l'Étoile, Corporation du Théâtre St-Eustache – Le Zénith Promutuel Assurance, Groupe Les Lou (Salle Fenplast) et Salle Odyssée – Maison de la culture de Gatineau.

Gala Les Olivier

C'est le dimanche 20 mars qu'aura lieu la 23e édition du Gala Les Olivier. Après avoir animé de main de maître le Gala Les Olivier 2021, François Bellefeuille sera de retour à la barre de cette soirée qui souligne l'excellence et célèbre le travail des artistes et artisans du milieu de l'humour. Le prix pour lequel le Centre des arts est en lice sera quant à lui remis dans le cadre du Gala de l'industrie. La date et le lieu du Gala seront bientôt dévoilés. 



Il y a un noir au Centre Expression

« Il y a un noir au musée » est l'avertissement qui accueille les visiteurs à la nouvelle exposition du Centre Expression. Un néon bien visible que l'artiste Stanley Février a spécialement réalisé pour son passage à Saint-Hyacinthe. De l'ironie, bien sûr, mais surtout une introduction aux œuvres de l'artiste d'origine haïtienne dont le thème est Être humain, est-ce un mal(e) absolu?

PAUL-HENRI FRENÈRE

Par ses installations, ses sculptures, ses photos et ses vidéos, Stanley Février poursuit sa démarche socialement engagée. Les sujets qui le préoccupent sont les injustices, la souffrance humaine et les discriminations, individuelles ou même institutionnelles.

Pour lui, l'art doit être un instrument de changement social – et de survie personnelle, dans son cas. « C'est sûr que si je n'avais pas eu l'art dans ma vie, je me serais suicidé. Ça, c'est sûr », lance-t-il le plus sérieusement du monde.

De travailleur social à artiste engagé

Dès son enfance, il a été profondément marqué par les injustices. Avant de faire des études avancées en arts visuels, le jeune Stanley avait d'ailleurs œuvré comme tra-

vailleur social. En 2009, il a décidé de se consacrer entièrement à son art, mais en conservant ses préoccupations pour l'humain. Il garde sa sensibilité à certains enjeux sociaux, comme la santé mentale, la brutalité policière, les fusillades et les violences faites aux femmes.

Les débuts de sa carrière d'artiste professionnel ont été plutôt difficiles. Il attribue cela à une certaine indifférence de la part des institutions muséales – qu'elles affichent envers tout artiste issu de la diversité, selon lui. Mais Stanley Février n'est pas du genre à se laisser abattre. Il a beaucoup travaillé et son talent, sa détermination et sa persévérance lui ont finalement rapporté. Actuellement, il mène de front pas moins de cinq expositions, en solo ou en groupe. En plus du Centre Expression, on le retrouve au Musée d'art contemporain des Laurentides, au

Musée national des beaux-arts du Québec ainsi qu'à Terre-Neuve et au Mexique.

Une visite dans les zoos humains

« Je ne suis pas un rebelle, mais je suis un être toujours en action dans cette jungle qu'est la société », affirme-t-il, lors de la visite commentée de l'exposition. Et il aimerait que le plus grand nombre de personnes partagent son indignation. Stanley Février désire entrer en contact avec le public sous la forme d'une participation quelconque : une réflexion, une action, une conversation.



PHOTO : PAUL LITHELAND

Stanley Février, vue partielle de l'exposition Être humain, est-ce un mal(e) absolu ?, 2022.

Ainsi, vers la fin du parcours, il présente une installation intitulée *Ne pas nourrir les indigènes, ils sont nourris*. Il s'agit d'une sorte de grande « cage à poules » à l'intérieur de laquelle se trouvent 14 miroirs. Sur chacun d'eux sont gravés des mots qui portent à la réflexion.

Je m'arrête devant un miroir où il est écrit « jardin d'acclimatation ». Je demande à l'auteur la signification. Il m'explique qu'à la fin du 19^e siècle, un zoo de France – Le Jardin d'acclimatation – a un jour manqué d'animaux exotiques. Pour les remplacer, on a importé des humains issus de différents peuples

non occidentaux, principalement des Noirs.

L'entreprise fut un grand succès populaire et ces « zoos humains » ont été reproduits dans des métropoles d'Europe et d'Amérique. Dans la pièce arrière de la salle d'exposition, une vidéo tourne en boucle un documentaire qui relate cet horrible épisode de l'histoire de l'humanité.

On peut visiter l'exposition Être humain, est-ce un mal(e) absolu? de Stanley Février jusqu'au 24 avril 2022.



PHOTO : PAUL-HENRI FRENÈRE

L'artiste Stanley Février.

OUVERTURE PROCHAINE DE RAMONE PIZZERIA À SAINT-HYACINTHE

EN AVRIL, UN NOUVEAU RESTAURANT VERRA LE JOUR À SAINT-HYACINTHE !
RAMONE PIZZERIA OCCUPERA L'ANCIEN LOCAL DE THOMAS PITA, SUR LA RUE CHOQUETTE

SYLVAIN CHASSÉ

ALLIÉS
AGENCE CRÉATIVE

Cette bannière possède déjà un établissement à Saint-Germain-de-Grantham. Ramone Pizzeria s'est forgé une réputation unique, grâce à la générosité et la qualité de ses condiments sur ses pizzas. Aussi, ils cuisinent de succulents sous-marins faits de pâte à pizza.

MÉLISSA CHAMPAGNE, L'ENTREPRENEURE

La propriétaire, Mélissa Champagne, possède une grande expérience dans le domaine de la restauration. En effet, elle a travaillé 25 ans à la Casa du spaghetti avant de lancer son premier restaurant et elle connaît bien les goûts des consommateurs.

Elle nous annonce une autre bonne nouvelle : « Certains employés de chez Thomas Pita vont rester avec nous. Cependant, nous aurons besoin de plusieurs autres personnes. Tout le monde est bienvenu : autant les étudiants que les retraités, ainsi que les travailleurs saisonniers. »

Lors de notre passage à St-Germain-de-Grantham, nous avons pu discuter avec des employés sur place.

Kevin est un travailleur saisonnier qui vient donner un coup de main l'hiver. Il en est à sa deuxième saison. Ce qui l'impressionne, c'est de recevoir de nombreux commentaires toujours très positifs à propos du menu et du goût des aliments.

Sophie est une ancienne employée de Med Pizza. Elle est dans le domaine de la restauration depuis 35 ans. « Mélissa est une bonne patronne. Travailler avec elle, c'est un charme en comparaison avec d'autres endroits. J'adore l'ambiance de travail. Les tâches sont variées. Il faut une certaine polyvalence dans ce métier et nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. »

LES POSTES DISPONIBLES

Voici les postes disponibles au nouveau restaurant à Saint-Hyacinthe :
Cuisinier - Livreur - Réceptionniste - Pizzaman

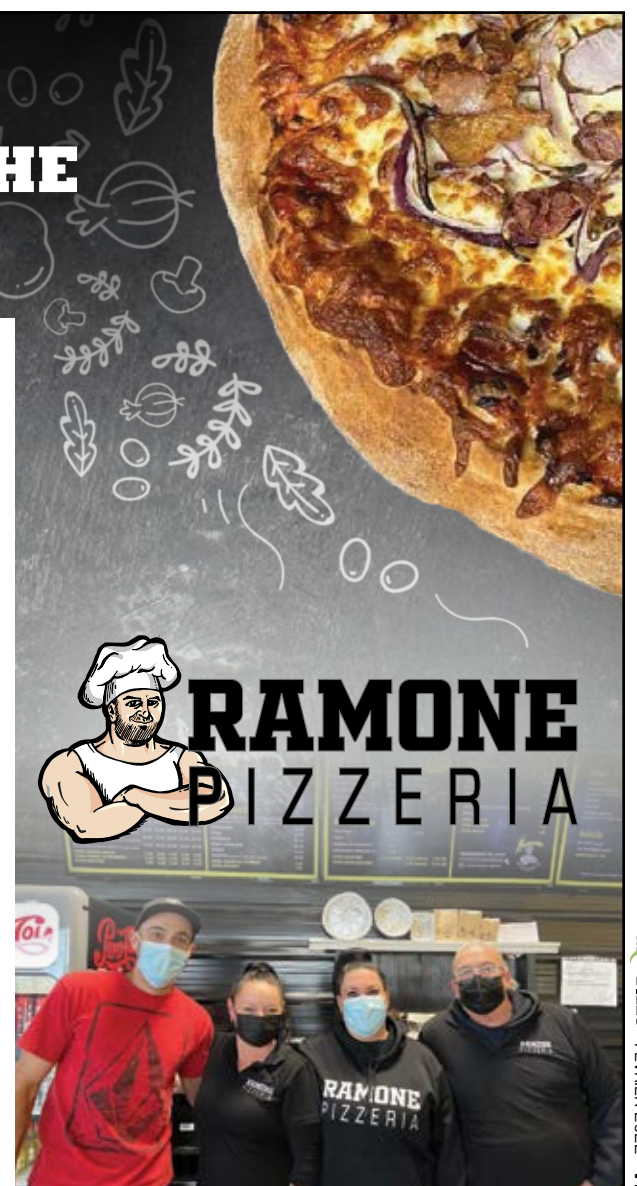
Les employés peuvent appliquer, qu'ils aient de l'expérience ou non. Une formation est offerte à ceux ou celles qui désirent se joindre à l'équipe. Envoyez votre C.V par courriel : ramonepizzeria@outlook.com ou sur la page Facebook RamonePizzeria.

« Nous sommes excités d'ouvrir prochainement à Saint-Hyacinthe notre deuxième restaurant RAMONE PIZZERIA. Les consommateurs seront très surpris et ravis par notre concept unique. », de conclure la propriétaire, Mélissa Champagne

Surveillez bien votre Journal Mobiles pour l'ouverture officielle.

450 778-3636

La suite de l'article et plus de photo sur journalmobiles.com/leplus



M. BILES - FÉVRIER 2022 - 11

Cultiver des légumes biologiques en hiver, c'est possible!

Jean-Martin Fortier a créé avec sa conjointe la microferme Les Jardins de la Grelinette à Saint-Armand. En 2015, approché par André Desmarais, il met sur pied la Ferme des Quatre-Temps, ferme de maraîchage et d'élevage où des stagiaires viennent travailler pour ensuite démarrer leur entreprise.

ANNE-MARIE AUBIN

Vous avez pu voir ce jeune fermier maraîcher et son équipe dans la série Les fermiers ou l'émission Plus qu'un jardin. Peut-être avez-vous lu aussi *Le jardinier-maraîcher*, son premier livre traduit en 10 langues? Ce second titre, *Le maraîchage nordique. Découvrir la culture hivernale des légumes*, écrit en collaboration avec Catherine Sylvestre, directrice maraîchère de la Ferme des Quatre-Temps, poursuit la mission d'éducation entreprise en abordant cette fois la saison hivernale.

L'autonomie alimentaire fondée sur l'agriculture écologique et de proximité

Nos ancêtres cultivaient des légumes frais en hiver à l'aide de couches chaudes. Ricardo Larrivé, qui signe la préface de cet ouvrage, déplore le fait que cette transmission d'un savoir-faire se soit brisée : « Perdre son autonomie alimentaire est aussi une tragédie culturelle, sociale et économique sans prix. Notre langue, notre musique, notre agriculture, notre cuisine nous définissent et surtout nous enrichissent collectivement, et nous permettent de nous projeter dans le

futur. Ce futur, nous sommes des millions à avoir envie de mieux le planifier pour les prochaines générations. »

Un potager familial ou une ferme maraîchère en hiver

Si en hiver tout ralentit, rien ne s'arrête. Riches de leur expérience, Jean-Martin et Catherine démontrent comment des abris non chauffés permettent de cultiver des légumes résistant au froid : bok choy, kale, carottes, épinards, laitue, rabioles, oignons verts... Des fiches détaillées sur ces différents légumes offrent des informations très utiles pour quiconque veut exploiter son potager en hiver. Parmi les facteurs importants à considérer : un calendrier en fonction de la luminosité et de la température, question de contribuer à une meilleure récolte de légumes en toutes saisons. Du côté des fermes déjà équipées de serres, une utilisation toute l'année, sans trop payer de chauffage, permet de vendre des légumes d'hiver en plus des légumes de conservation.

Un ouvrage de référence indispensable

Riches de nombreuses illustrations et de

photographies d'hier et d'aujourd'hui, cette publication très agréable à lire donne le goût de tenter l'expérience à sa mesure. L'équipement nécessaire peut se résumer à des tunnels chenilles, des mini-tunnels et des couvertures flottantes. Une bonne planification, de bons outils, des méthodes approuvées, des conseils concernant les sols, la conservation... tout y est. On pourrait croire que le livre s'adresse surtout aux professionnels qui possèdent déjà une entreprise maraîchère et qui aimeraient tirer profit de leurs installations pendant l'hiver; c'est en partie le cas, mais le livre propose des solutions simples et économiques, à la portée de tous.

Outre la culture de légumes pendant l'hiver, l'ouvrage porte aussi sur les légumes de conservation. Semés ou plantés dans la seconde moitié de l'été, ces légumes seront récoltés tout au long de l'automne, jusqu'aux premières gelées. De quoi garnir le caveau ou la chambre froide! Outre les plus connus comme l'ail, la betterave ou la carotte, on découvrira aussi des astuces pour faire pousser les moins connus comme le céleri-rave, le radis d'hiver ou le radicchio. C'est tout de même une chance de pouvoir compter sur le savoir-faire et l'expertise de maraîchers professionnels qui livrent ici tous leurs secrets!

Après tout, l'intention de ces auteurs, c'est de rendre nos habitudes de vie plus écolo-

giques en appréciant davantage les différents légumes que chaque saison nous apporte et en étant moins dépendants des importations de légumes frais durant l'hiver. 

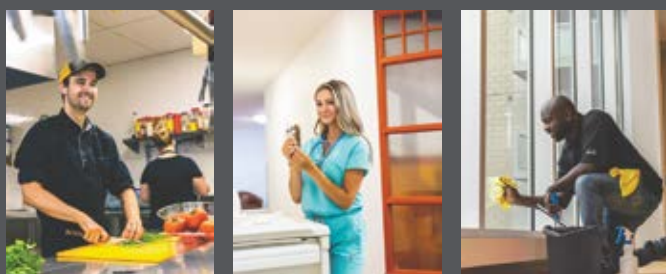


JEAN-MARTIN FORTIER ET CATHERINE SYLVESTRE

Le maraîchage nordique. Découvrir la culture hivernale des légumes. Éditions Cardinal, 2021, 245 p.

Des racines fortes pour innover et grandir

ROBIN
GROUPE



Plusieurs postes disponibles

Nos secteurs d'activité

Résidences pour personnes âgées
Hôtellerie | Siège social | Construction

Rejoindre l'équipe du Groupe Robin, c'est contribuer à des projets d'envergure dans plusieurs domaines d'activités. C'est aussi côtoyer une centaine d'employés de tous âges, horizons et disciplines qui innovent quotidiennement ensemble.

Choisir le Groupe Robin, c'est choisir de s'épanouir professionnellement.

grouperobin.com/carrieres



L'inflation passe la barre des 5 % en janvier

Comment envisagez-vous 2022 sur le plan de vos finances personnelles? Êtes-vous optimiste ou, au contraire, plutôt pessimiste? Si vous suivez l'actualité assidûment, parions que vous penchez vers la dernière option.

ROGER LAFRANCE

La pandémie n'a pas eu le même effet pour tout le monde. En général, on peut penser qu'elle fut désastreuse avec ses pertes d'emplois et ses fermetures de commerces à profusion. La réalité est quelque peu différente. Au Québec, le nombre de faillites et de propositions de consommateur a baissé de 19 % depuis un an. Le taux d'épargne des Québécois atteint des niveaux jamais vus dans le passé. Le taux de chômage est tellement bas que la plupart des employeurs peinent à trouver du personnel.

Globalement, tous ces signes démontrent une économie qui fonctionne à plein régime. Mais il y a un éléphant dans la pièce : l'inflation. En janvier, elle a passé à 5,1 %, un sommet qui n'a pas été atteint depuis très longtemps et qui marquera assurément 2022.

Tous les secteurs sont touchés. Notre facture d'épicerie n'est plus ce qu'elle était il y a un an. L'essence avoisine les 1,60 \$ le litre et son ascension devrait se poursuivre au cours de l'année.

Autre poste important de notre portefeuille : l'habitation. La valeur des propriétés a bondi de 27 % en moyenne l'an dernier, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Du côté de la location, la pénurie de logements abordables entraîne une hausse des coûts. Opter pour un logement neuf nous condamne à payer 1 200 \$ et plus par mois.

Bref, pour la classe moyenne, les temps risquent d'être durs. Même pour les travailleurs qui ont obtenu des hausses salariales, l'inflation pourrait annihiler tout ce gain. Déjà, la Banque du Canada a annoncé plusieurs hausses de son taux directeur cette année, comme ce sera le cas dans la plupart des

pays industrialisés. Les propriétaires seront les plus affectés.

L'inflation est un mal insidieux dont on sort rarement gagnant. La hausse des prix, lorsqu'elle est généralisée, finit toujours par gagner.

Des solutions? Eh oui!

C'est là un tableau bien pessimiste. Pourtant, nous possédons plusieurs atouts importants. Le taux d'emploi restera très bon. Nous vivons dans une société moderne qui dispose d'un bon filet social. Le Québec n'est pas parfait, mais quand on se compare à d'autres pays ou même à certaines provinces canadiennes, on peut s'enorgueillir.

Il n'existe pas de solutions miracles. Sur le plan des finances personnelles, revenons à la base : surveiller ses dépenses, réduire ses dettes, magasiner ses contrats et ses forfaits, faire un budget. Même chose pour l'épicerie : parcourir les circulaires, cuisiner, éviter le gaspillage, réduire notre consommation de viande. Tous

ces petits gestes sont à la portée de tout le monde.

Nous vivons dans une société de surconsommation. Nous voulons tous protéger la planète, mais nous posons peu d'actions concrètes pour y arriver. Il faudra bien un jour se résoudre à réduire notre niveau de vie et nos achats.

Nous devons aussi revoir notre lien avec l'habitation. Le rêve du bungalow en banlieue sera moins accessible, surtout quand celui-ci

ressemble à un petit château. Les grands immeubles, l'habitation communautaire et la colocation vont devenir des choix plus courants.

L'année 2022 risque de nous confronter à des choix difficiles, mais l'humain possède une faculté extraordinaire : celle de s'adapter à toutes les situations. On peut être pessimiste face à ce qui s'en vient, mais l'optimisme demeure sans aucun doute la meilleure option. ☺



PHOTO : GETTY IMAGES

Il est temps de renouveler votre portrait d'affaire!



R.

PATRICK ROGER
PHOTOGRAPHE

(450) 502-2545
patrick@patrickroger.ca

Jusqu'au 31 mars 2022

Séance photos sur la couleur de fond de votre choix;
2 photos numériques haute résolution et format web retouchées
et les droits d'utilisations pour

125\$+tx (valeur de 150\$)

prix de groupe pour les entreprises, soumission sur demande.

ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Le gouvernement fédéral a entendu les aînés

Les aînés qui avaient perdu une partie de leur Supplément de revenu garanti depuis juillet pourront finalement récupérer les sommes perdues.

Le 8 février dernier, la ministre fédérale des Aînés, Mme Kamal Khera, a déposé un projet de loi à la Chambre des communes afin de corriger la situation. Le projet de loi prévoit que les aînés devraient récupérer les sommes dont ils ont été privés d'ici cet été.

«C'est une très bonne nouvelle, a déclaré le porte-parole de l'ACEF Montérégie-est, Roger Lafrance. Plusieurs aînés de notre région avaient perdu une partie significative de leur Supplément de revenu garanti parce qu'ils avaient reçu en 2020 des montants de la PCU et de la PCRE offerts durant la pandémie. On parle d'ici d'aînés qui sont plus vulnérables financièrement.»

Il faut savoir que le montant du Supplément de revenu garanti (SRG) est établi chaque année en fonction des revenus de l'année précédente. Les aînés qui avaient reçu des montants de la PCU/PCRE en 2020 ont perdu automatiquement une partie de leur SRG cette année, entraînant du coup un manque à gagner important.

Si le projet de loi est adopté tel que prévu, les personnes concernées n'auront aucune démarche à effectuer pour récupérer les sommes perdues. Un montant unique leur sera versé automatiquement d'ici le début de l'été.

De plus, les aînés qui auraient reçu des sommes de la PCRE ou d'autres programmes fédéraux en lien avec la pandémie en 2021 ne seront pas non plus pénalisés sur leur Supplément de revenu garanti à compter de juillet prochain.

Au cours de l'automne, plusieurs organismes communautaires, dont les ACEF et les groupes en défense des droits des aînés, ont dénoncé cette situation. Pour plusieurs aînés, il s'agissait d'une réduction de quelques centaines de \$ chaque mois sur leurs revenus. Certains ont éprouvé des difficultés à payer les dépenses courantes comme leur loyer et les médicaments.

«Nous devons remercier les députés fédéraux d'avoir sensibilisé le gouvernement fédéral à cette situation. C'est grâce à leur support que nous avons réussi à faire corriger cette iniquité pour des gens qui sont parmi les plus vulnérables de notre société», a conclu M. Lafrance. 📞

SPORTS LOISIRS

ASSISTANT AUX COURSES EUROPÉENNES DE CYCLOCROSS

Matis Boyer : le flahute tout droit sorti du Bourg-Joli

Malgré ses jeunes 20 ans, Matis Boyer possède une feuille de route déjà bien garnie dans l'univers des sports cyclistes. Athlète, journaliste, entraîneur, gestionnaire de club, organisateur de course, mécanicien; le Maskoutain vient de vivre une expérience qui pourrait bien lui faire prendre un tournant invraisemblable, soit celui d'entrepreneur.

CARL VAILLANCOURT

Passionné de vélo depuis qu'il a donné ses premiers coups de pédale dans les événements sanctionnés de la Fédération québécoise des sports cyclistes à 13 ans, Matis Boyer mange du vélo de trois à quatre fois par jour. Il a même ajouté une corde à son arc lors de son dernier périple européen de cinq semaines durant les Fêtes.

« Je viens de vivre l'une des plus belles expériences professionnelles de ma vie ces dernières semaines. Je sais que je suis fait pour ça, devenir entrepreneur dans le milieu du vélo », a rappelé celui qui travaille à Vélo Vertige, une boutique de vélos qui se trouve dans quatre localités de la région, dont ici même à Saint-Hyacinthe.

Le 3 décembre dernier, sur un coup de tête, il a pris un billet d'avion pour l'Europe pour rejoindre son vieil ami, Denis Dehont. Les deux hommes se sont associés afin d'assister des jeunes coureurs nord-américains qui venaient vivre les courses européennes de cyclocross, une discipline qui se veut un mélange de vélo et de course à pied sur un parcours parsemé d'obstacles.

« J'ai convaincu Denis de repartir son projet qui battait de l'aile. Il avait tout à sa disposition, l'hébergement pour les athlètes, le matériel, puis moi, je me suis occupé du plan d'affaires pour s'assurer d'avoir assez d'argent pour opérer », a expliqué Matis Boyer lors de son retour d'Europe à la mi-janvier.

... Suite à la page suivante ►



PHOTO : CYNTHIA SAWYER PHOTOGRAPHIE

Les contrecoups d'une pandémie pour un retour à soi...

Près de deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, Julie raconte ce passage particulièrement difficile du printemps 2020, tel que vécu par une population mondiale qui peine à se relever encore aujourd'hui. Une saison de confinement qu'elle a vécue dans le vide, seule, mais qui l'a menée vers le Trait d'Union Montérégien (TUM), comme une main tendue vers l'autre pour mieux se retrouver soi-même. Le TUM contribue à briser l'isolement des personnes qui vivent, qui ont vécu ou qui sont à risque de vivre de la détresse émotionnelle, et ce, depuis trente ans. « Mon chum faisait la cuisine et les emplettes, mais moi, je n'osais pas sortir, seulement quelques rares fois pour entrevoir ma petite-fille à distance sur une période de trois mois. »

MARIE-FRANCE BEAUREGARD
AGENTE DE JUMELAGE
ET INTERVENANTE TRAIT
D'UNION MONTÉRÉGIE

C'est que, voyez-vous, Julie s'est principalement centrée sur les autres toute sa vie durant, ces autres qui ne sont plus là aujourd'hui. Durant les années 80, Julie

travaillait beaucoup, autant de jour que de soir, au service à la clientèle. La pénurie de main-d'oeuvre n'étant nullement présente à cette période, les employeurs pouvaient exiger de grandes disponibilités de leur personnel. Son rôle de mère relégué au second plan, Julie partage avec un certain regret qu'elle était peu présente pour son fils alors âgé de dix ans; un fils qui est décédé en 2018.

Au cours des dernières années, l'organisme Le Phare, qui aide les proches d'une personne aux prises avec des difficultés de santé mentale, a soutenu la mère éprouvée. « J'ai l'impression que ma vie est un tiraillement, partage-t-elle encore à ce jour. Les morceaux du puzzle, c'est moi qui les ai mis en place. J'ai commencé très jeune à composer avec ça... »

Julie a traversé une enfance houleuse avec une mère maniaque-dépressive, mais ses tantes et ses oncles l'ont heureusement aidée dans ses jeunes années à trouver un semblant d'équilibre. Tristement, eux non plus ne sont plus de ce monde. Elle a aussi vu décliner ses deux parents au fil des ans. Sa mère est décédée en 2016, aux prises avec la maladie d'Alzheimer. Son père avait également rendu l'âme en 2013, la laissant exténuée après avoir multiplié les aller-retours entre les centres hospitaliers et les milieux d'hébergement.

Malgré ces fortes bourrasques de la vie, les hivers pluvieux et les étés de canicule, Julie demeure encore à ce jour fidèle aux élèves d'un quartier maskoutain. Comme quoi la vie continue. Les enfants demeurent à ses yeux une source d'apprentissage même pour les plus grands de ce monde, par leur capacité d'adaptation impressionnante et leur joie de vivre débordante peu importe les aléas de la vie. Julie ne sait pas si elle poursuivra son travail de brigadière scolaire des vingt dernières années encore longtemps, mais elle s'efforce de penser davantage à elle maintenant. « Je me suis souvent oubliée », admet-elle.

Après avoir travaillé au service à la clientèle et auprès des élèves pendant quelques décennies; après avoir oeuvré comme proche aidante auprès de ses parents et de son fils; après avoir aussi offert de son temps bénévolement dans une organisation Scouts durant quelques années, l'heure est maintenant venue pour Julie de se mettre à l'avant-plan et de trouver un meilleur équilibre pour les années post-pandémiques à venir.

Bon retour vers toi Julie et merci d'avoir tant donné!



#untrait sur l'isolement

Les deux hommes s'étaient rencontrés en 2019. Cette année-là, Matis Boyer n'avait pas encore l'âge de la majorité lorsqu'il a mis les pieds en Europe. Denis Dehont avait accepté d'être son tuteur légal durant le voyage. Depuis ce temps, ils ont développé une chimie à un tel point que pour le Maskoutain, c'est bien plus qu'un simple ami.

« On s'entend vraiment bien. Je n'ai pas peur de le dire, Denis [Dehont], c'est un deuxième père pour moi. Là-bas, je le disais ouvertement que Denis était comme mon père belge adoptif », a-t-il lancé en riant.

Un voyage éreintant

Ce voyage en Europe était bien loin d'une colonie de vacances pour le principal intéressé. En plus d'occuper un rôle de cogestionnaire du projet entrepreneurial Cyclocross Custom, Matis Boyer assistait quelques athlètes nord-américains durant les courses, dont le Blainvillois Sasha Renaud-Tremblay.

« Je vais m'assurer de bien entretenir les vélos avant, pendant et après les courses pour éviter des ennuis mécaniques. On offre un soutien technique aussi durant les courses, je dois m'assurer que les athlètes puissent performer. Des journées de 15 heures, on en a vécu pas mal durant les cinq semaines que j'ai été là-bas », a rajouté Matis Boyer.

Malgré un voyage éreintant, Matis Boyer n'en retire que du positif. L'expérience acquise durant son périple l'a convaincu. Il sait qu'il veut devenir un entrepreneur dans le milieu du vélo.

Un impact positif pour les talents d'ici

En plus d'avoir occupé un rôle de soutien, il a également prodigué des conseils aux jeunes coureurs dont il avait la charge. Sous

sa supervision, Sasha Renaud-Tremblay s'est même fait remarquer par la fédération nationale, Cyclisme Canada, obtenant son billet pour les Championnats du monde de cyclocross qui se tenaient à Fayetteville, en Arkansas, les 29 et 30 janvier derniers.

Pour les deux associés, Cyclocross Custom offre une occasion en or pour les jeunes athlètes de cyclocross qui vivent au Québec et qui désirent vivre une expérience unique en Europe.

« Ça peut être intimidant de partir à 6 000 kilomètres de chez vous quand vous avez 17-18 ans et de vivre l'expérience de courir quatre fois par semaine comme les professionnels. C'est pour ça que nous voulons rendre la vie plus simple aux athlètes », a lancé Matis Boyer.

Il espère que d'autres athlètes québécois s'ajouteront à la liste en décembre prochain.

Deux ans d'attente qui en valent la peine

Après ce périple de cinq semaines en Europe, le Maskoutain a repris son travail à Vertige, puis il planche déjà sur son prochain projet. En mai, lui et sa petite équipe tiendront un événement cycliste qui s'étalera sur deux journées. En raison des règles sanitaires, les deux premières éditions ont été annulées en 2020 et en 2021, mais 2022 sera la bonne pour lui.

Organisé dans la localité de St-Denis-sur-Richelieu, l'Enfer des Patriotes se veut un projet qui combine les deux passions du Maskoutain : le vélo et l'histoire du Québec. Les gens pourront prendre connaissance de 10 illustres personnages qui ont marqué le Québec. De plus, une part des profits seront versés à la Maison nationale des Patriotes. 📌



PHOTO : COURTOISE

Malgré ses jeunes 20 ans, Matis Boyer possède une feuille de route déjà bien garnie dans l'univers des sports cyclistes.

LESAPHIR

Havre de paix pour retraités

RÉSERVEZ
VOTRE VISITE
VIP



VOTRE HAVRE DE PAIX
POUR PROFITER DE LA VIE.

Informations

3333, avenue Drouin
Saint-Hyacinthe QC J2S 0M2

info@complexelesaphir.ca
450 250-4444

lesaphir.ca

UNE RÉALISATION **ROBN**

Fait frette dehors.

Avec le duo sur fibre de Maskatel,
amenez-en du froid.



Internet illimité
50 Mbit/s

+

Télévision
Choix 10

Inclus:

- Installation
- Modem routeur sans fil
- Décodeur enregistreur 4k

**Pour vérifier la disponibilité
et commander: 1 877 560-4545**

Crédit garanti de 22 \$/mois
pendant 36 mois

Duo maintenant à

92 \$/mois^{*1}
Prix courant de 114.93 \$/mois

*Les prix peuvent augmenter pendant l'abonnement.

maskatel.ca

En date du 31 janvier 2022. L'offre prend fin le 31 mars 2022. Offert aux nouveaux clients résidentiels, là où l'accès/technologie le permettent. Les clients abonnés à des services de Maskatel au cours des 6 derniers mois ne sont pas admissibles. Modifiable sans préavis; ne peut être combiné avec d'autres offres. Taxes en sus. Forfait Internet 50 Mbit/s illimité: vitesse de téléchargement jusqu'à 50 Mbit/s. Vitesse de partage jusqu'à 50 Mbit/s. La vitesse sur Internet peut varier selon votre configuration technique, l'achalandage sur Internet, le serveur, votre environnement et d'autres facteurs. 1.Votre promotion est calculée en appliquant un crédit mensuel au prix courant. Le prix courant peut augmenter pendant votre abonnement. Si le prix courant augmente, votre prix mensuel augmentera aussi, cependant vous continuerez de bénéficier du crédit mensuel pendant la promotion. Le prix est sujet à un abonnement continu à: un forfait télévision de base, un Choix 10 (38 \$/mois), la location d'un décodeur enregistreur 4K (15.99 \$/mois, moins un crédit de 15.99 \$/mois), Internet 50 Mbit/s illimité (67.95 \$/mois), la location du modem routeur (inclus); service sans-fil (2.99 \$/mois moins un crédit de 2.99 \$/mois), moins un crédit multiservice de 10 \$/mois et un crédit promotionnel de 3.95 \$/mois pendant 36 mois. Toute modification effectuée aux services peut affecter le prix et/ou résulter en la perte de crédits ou de promotions, selon le cas, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer selon les chaînes sélectionnées dans un forfait Choix.